

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département  
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent	Qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation
10 décembre 2025

Date d'Affichage
10 décembre 2025

**Objet de la délibération**

No 2025-100302  
Finances

Fonds de concours CCBC  
Rue Notre Dame

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s'est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

**Présents :** Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Monique Morel, Pascal Poisson, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Jean-Pierre Schang, Jean-Paul Colmont, Pascal Hourlier, Juan Garcia Rodriguez, Elisabeth Benard, Stéphane Paquet, Catherine Ruiz Collas, Valérie Prieur, Christine Guimarey, Romain Richomme, Tristan Ruiz, Sabine Mary, Enzo Joberty

**Absents représentés :** Alain Guenon pouvoir à Brigitte Lagrue, Coralie Adnot pouvoir à Elisabeth Benard

**Absentes excusées :** Claudette Bouché, Karine Bocquet

Secrétaire de séance :Tristan Ruiz

Vu l'article L 5214-16 V du code général des collectivités,

Considérant la mise en place de fonds de concours entre la communauté de communes de la Brie Champenoise et les communes de son territoire,

Considérant la fin des travaux sur la rue de Notre Dame,

Après l'exposé de Monsieur le Maire précisant le fonctionnement des fonds de concours et les travaux réalisés,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-autorise le fonds de concours pour les travaux d'aménagement de trottoirs rue Notre Dame

-décide du versement d'un fonds de concours de 6 516,60€ - la moitié du montant total des travaux ht soit 13 033€ht- à la communauté de communes de la Brie Champenoise

- autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à cette opération

Pour extrait conforme,

Le 16 décembre 2025

Etienne DHUICQ, Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20251216-del2025-100302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025

Publication : 17/12/2025

par le maire

